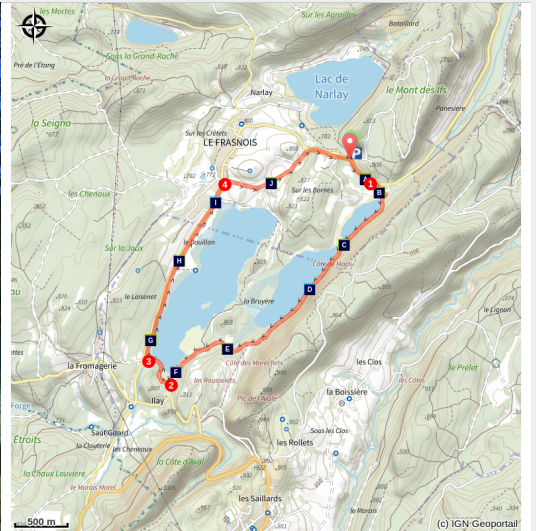


Tour des trois Lacs

Champagnole Nozeroy Jura - Le Frasnois



Lac d'Illay (OT GRANDVAUX)

Un lieu enchanteur ! Trois lacs naturels aux eaux turquoise et émeraude dans un écrin de verdure, bordés de milieux humides exceptionnels pour une balade accessible en famille.

Les lacs intriguent, rafraichissent et apaisent. Entourés d'un patrimoine naturel et historique remarquable, ils vous invitent à les contourner pour le découvrir : mares, roselières, marais, pelouses sèches... tant de diversité !

Infos pratiques

Pratique : Randonnée

Durée : 2 h 30

Longueur : 7.5 km

Dénivelé positif : 84 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Faune - Flore, Histoire et Patrimoine, Lacs, rivières et cascades

Itinéraire

Départ : Parking du Monts des Ifs

Arrivée : Parking du Monts des Ifs

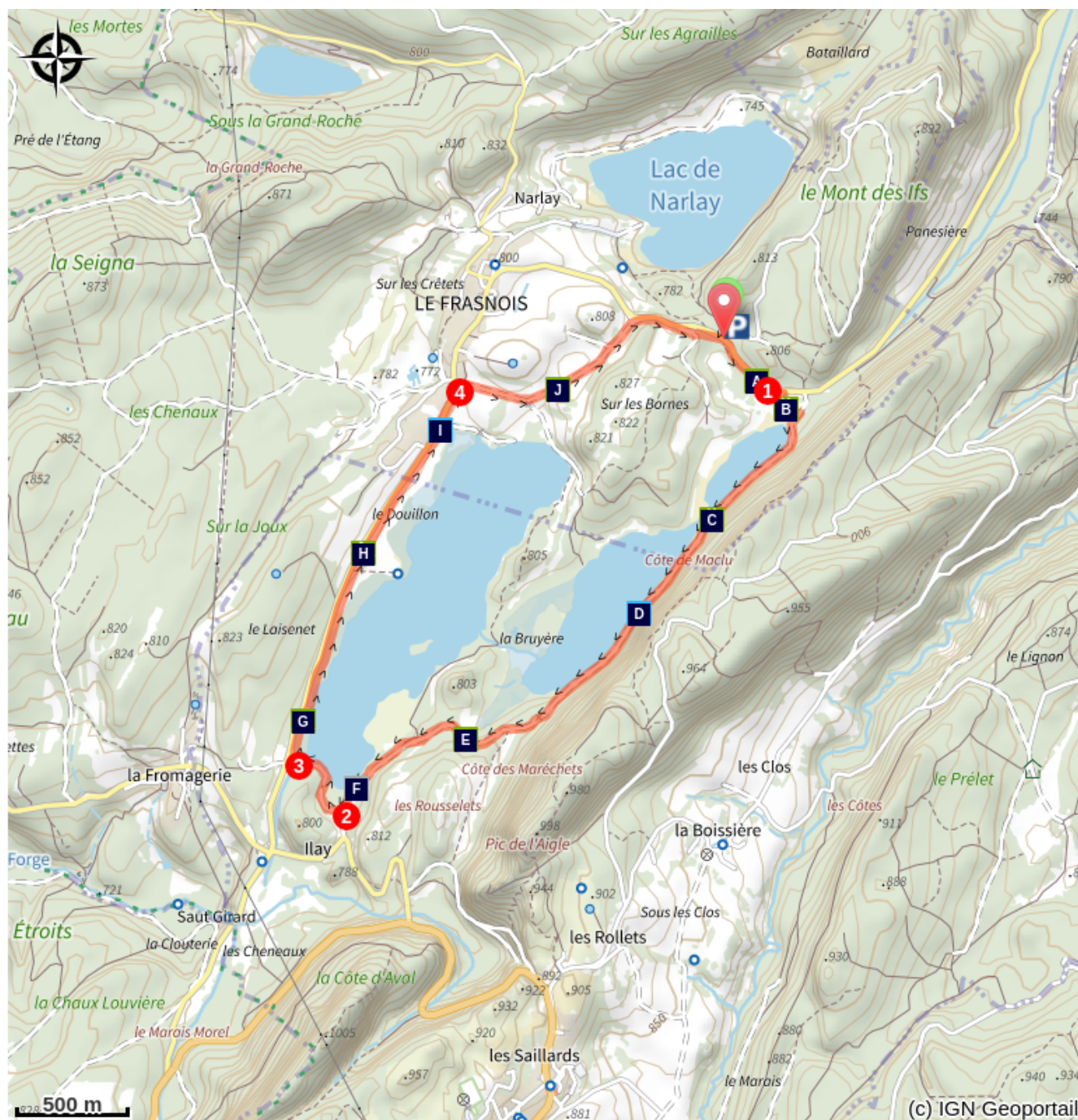
Balisage :  GR®  PR®







Depuis le parking, traverser prudemment la route D 75 (*balisage jaune*) et rejoindre le carrefour **Monts des Ifs**.

1. Suivre le chemin à droite en contrebas de la route et accéder à la tête du **LAC DU PETIT MACLU**. Emprunter le bon chemin empierré qui longe successivement les lacs, soit le Petit Maclu, le Grand Maclu puis qui, après un petit secteur forestier, débouche au bord du lac d'Illay avant de rejoindre le **Chemin des lacs**.
2. Continuer à droite le chemin (*balisage blanc-rouge*) jusqu'à **Lac d'Illay**.
3. Poursuivre en longeant à droite la route D 75 (*balisage jaune*), dépasser une pâture (barrières pour contenir le bétail) et trouver en contrebas de la route le chemin enherbé qui mène à l'entrée du village du Frasnois, au carrefour **Chemin des Bornes**.
4. Emprunter 350 mètres le bon chemin à droite bordé de prés. A la patte d'oie, continuer le chemin à gauche qui rejoint la route D 75. Emprunter à droite un chemin qui se dégage de la route pour rejoindre **Mont des Ifs**.

Traverser à nouveau la route (prudence) pour retrouver le parking du Monts des Ifs.

Sur votre chemin...



-  Le bas marais (A)
-  La Vipère aspic (C)
-  Un site naturel géré (E)
-  Les pelouses sèches (G)
-  Ilay et l'eau potable (I)
-  Les libellules (B)
-  Lacs naturels, un héritage fragile (D)
-  L'île de la Motte (F)
-  La Roselière (H)
-  Paysages jurassiens et agriculture (J)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Prudence à la traversée de route au départ, pour rejoindre le carrefour Mont des Ifs.

Les zones humides qui entourent les lacs sont des espaces naturels préservés et fragiles. Merci de ne pas sortir des sentiers balisés et de respecter la quiétude des lieux.

Des vaches et des chevaux entretiennent ces zones et changent de parcs au cours de la saison. Ces animaux sont très rustiques : n'essayez pas de les approcher ou de les nourrir, cela pourrait nuire à leur santé et à votre sécurité.

Les fleurs sauvages sont belles, elles peuvent être rares et protégées et fanent souvent rapidement. Ne les cueillez pas ! Elles raviront les prochains randonneurs.

Merci de tenir votre chien en laisse si vous en avez un.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Zone de tranquillité de la vie sauvage des 4 Lacs

Période de sensibilité : Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : **Parc naturel régional du Haut-Jura**

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr/

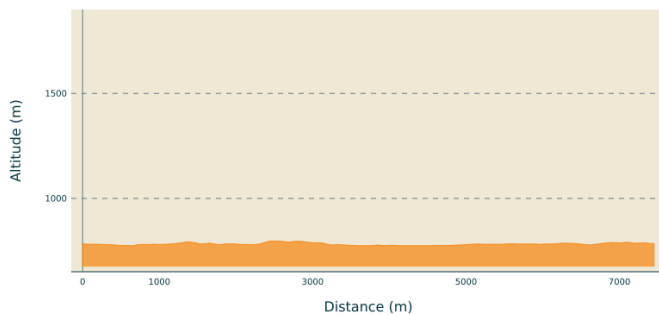
Le périmètre de la zone de tranquillité est concerté (Parc, CEN, Communes, Syndicat de gestion du Lac d'Ilay), et non réglementaire. Pour la tranquillité de la faune et de la flore du secteur concerné, entre les lacs d'Ilay, du Grand Maclu et du Petit Maclu, il est demandé de ne pas pénétrer la zone de mi avril à mi septembre.

Elle inclut les interdictions valables sur l'ensemble des 4 Lacs (arrêtés municipaux et préfectoral) :

- Pas de camping/bivouac sauvages
- Pas de feu
- Pas de baignade

- Pas d'activité nautiques (paddle, bouée, kayak, etc.) ; seuls les pêcheurs ont le droit de naviguer
- Pas de nuisances sonores

Profil altimétrique



Altitude min 775 m
Altitude max 798 m

Accès routier

A 14 km de Saint-Laurent-en-Grandvaux par la N 5 en direction de Champagnole jusqu'au Pont de la Chaux (commune de Chaux-des-Crotenay), puis par la D 75 en direction du Frasnais. Le parking du Monts des Ifs se trouve sur votre droite 500 mètres après le parking du lac du Petit Maclu.

Parking conseillé

Parking du Mont des Ifs

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Haut-Jura
Grandvaux
7 place Simone Veil, 39150 Saint-Laurent-en-Grandvaux
Tel : +33 (0)3 84 60 15 25
<http://www.haut-jura-grandvaux.com/fr/>

Office de Tourisme Jura Monts Rivières
28 rue Baronne Delort, 39300
Champagnole
Tel : +33 (0)3 84 52 43 67
<http://www.juramontsrivieres.fr/>

Office de Tourisme Pays des Lacs et Petite Montagne
36 Grande Rue, 39130 Clairvaux-les-lacs
Tel : 03 84 25 27 47
<http://www.juralacs.com/fr/>

Sur votre chemin...



Le bas marais (A)

Ce milieu de tourbière si particulier se laisse apercevoir le long du chemin qui rejoint le petit Maclu. Les quelques arbres et arbustes qui arrivent à pousser dans ces conditions difficiles (sol saturé en eau, manque d'oxygène...) sont les bouleaux, les saules et les bourdaines. Au printemps, les pompons blancs des linaigrettes, plante typique de ce milieu, dépassent des herbes.

Historiquement, le lac était plus grand. Peu à peu, la végétation aquatique s'est développée et les conditions d'humidité permanente n'ont pas permis à la matière végétale morte de se dégrader. En s'accumulant, toute cette matière a commencé à former ce qu'on appelle la tourbe. Ici, son épaisseur n'est pas très élevée mais elle atteint plus d'1,5 mètre sur la tourbière entre les lacs du Grand Maclu et d'Ilay.

Crédit photo : CEN Franche-Comté / C.Lapprand



Les libellules (B)

Les milieux humides diversifiés permettent l'installation de nombreuses espèces d'insectes, et notamment de libellules. Plus de la moitié des espèces de France métropolitaine sont présentes sur les mares, lacs, ruisseaux et gouilles du site.

La libellule à 4 taches est facilement reconnaissable par sa tache bien distincte sur le nodus (partie du milieu) de chacune de ses quatre ailes. On peut observer cette grosse libellule à l'état adulte de mai à septembre. Son aile mesure jusqu'à 4 cm de long !

Crédit photo : CEN Franche-Comté / C.Lapprand



La Vipère aspic (C)

Bien présente sur la zone de marais entre le petit et le grand Maclu, la vipère aspic, piètre nageuse, va rechercher les zones ensoleillées pour le bon fonctionnement de son métabolisme. Comme beaucoup de reptiles, elle est craintive et perçoit très bien les vibrations. Pour éviter de la déranger ou de la surprendre, et de vous faire mordre, tapez un peu des pieds et faites attention de ne pas l'écraser, elle se cachera bien avant que vous ne l'ayez aperçue !

Tous les reptiles sont strictement protégés et sont indispensables aux équilibres écologiques. Laissez-les en paix et contournez-les simplement si vous les croisez.

Crédit photo : CEN Franche-Comté / S.Moncorgé



Lacs naturels, un héritage fragile (D)

Les eaux du Petit et du Grand Maclu alimentent le lac d'Ilay. Chacun occupe une cuvette peu profonde creusée par le travail des glaciers il y a environ 20 000 ans.

Ces lacs sont en grande partie ceinturés par des végétations d'une grande diversité appelés bas-marais, mégaphorbiaies ou encore tourbières. Quelques roselières s'y développent également. Les insectes s'y épanouissent grâce à la grande qualité du milieu et particulièrement les libellules qui rivalisent en couleurs. La Foulque macroule est l'oiseau locataire le plus fidèle de ces lacs. Peu discret il se remarque par ses cris d'alarme trompétée. Vous croiserez peut-être aussi le Grèbe huppé.

Crédit photo : OT Haut-Jura Grandvaux / ® B. Leroy



Un site naturel géré (E)

Le conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté coordonne la gestion des zones humides du site des 4 lacs en partenariat avec les communes propriétaires, les agriculteurs locaux et le Parc, animateur du site Natura 2000 plus large. Ce site est riche d'espèces inféodées aux milieux ouverts qu'il est important de préserver.

Autrefois utilisées par les agriculteurs, ces zones ont progressivement été abandonnées. C'est pourquoi les gestionnaires favorisent le maintien de ce type de milieux en réinstallant un pâturage extensif.

Les vaches de race Highland Cattle sont capables de se déplacer dans un sol gorgé d'eau et elles y trouvent l'alimentation dont elles ont besoin. Le nombre de bêtes et les périodes de pâturage sont adaptés en fonction des espèces et des milieux présents.

Une fiche site spécifique aux zones humides des 4 lacs est d'ailleurs disponible en ligne :

<http://cen-franche-comte.org/document.php?iddoc=63DyRcgMw7YQ42PG>

Crédit photo : CEN franche-Comté / S.Moncorgé



L'île de la Motte (F)

Au beau milieu des rives du lac d'Ilay émerge une île, l'île de la Motte. Des fouilles archéologiques ont montré qu'elle abrita successivement trois établissements religieux. Une première église érigée autour de l'an mille semble avoir brûlée. Après avoir été reconstruite, elle fut complétée d'une avant-nef par une congrégation monastique qui finit par l'abandonner. De la troisième, on sait qu'elle fût délaissée au 15ème siècle. Un pont de bois rendait l'édifice accessible depuis la berge et là où les marais dominent aujourd'hui, s'étendaient vergers et pâturages.

Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost



Les pelouses sèches (G)

À proximité des lacs, il n'y a pas que des zones humides !

Lorsque la roche calcaire affleure, l'eau s'infiltrerait immédiatement, rendant la vie difficile pour les plantes. Le sol y est peu profond, sec et pauvre... ce sont les pelouses sèches. La végétation n'est, ni très haute, ni très dense.

Les espèces associées à ces pelouses ont des stratégies particulières pour résister à ces conditions de vie difficiles : feuilles grasses, parasitisme, fort parfum... Le thym serpolet par exemple, en synthétisant des huiles essentielles, évite de « transpirer ». Très reconnaissable à son odeur, ce thym sauvage est un excellent remède pour les voies respiratoires.

Crédit photo : CEN Franche-Comté / C.Lapprand



La Roselière (H)

Parmi les différents milieux qui constituent une zone humide, la roselière joue un rôle fondamental : elle stabilise la berge et crée une zone de filtration de l'eau par les plantes qui s'y installent.

C'est une zone de reproduction et de refuge pour de nombreuses espèces, notamment d'oiseaux, telle que la petite foulque macroule. Il n'est pas rare, tout au long de l'année, d'entendre leur chant sous forme de petits cris nets et puissants.

Crédit photo : CEN Franche-Comté / L.Bettinelli



Ilay et l'eau potable (I)

Le lac du petit Maclu et le lac d'Illay alimentent en eau potable 10 communes, dont celle du Frasnais. Un prélèvement annuel d'environ 67 000 m³ est ainsi réalisé.

Les lacs du plateau du Frasnais sont d'origine naturelle. Les glaciers qui recouvraient le Jura il y a 20 000 ans ont « raboté » le sol et créé des dépressions nécessaires à leur formation. Les dépôts marneux et morainiques, matériaux déposés lors du passage des glaciers, sont imperméables et permettent la retenue de l'eau.

Pour préserver au mieux la qualité de l'eau, un arrêté préfectoral interdit notamment l'usage de moteurs thermiques.

Crédit photo : CEN Franche-Comté / L.Bettinelli



Paysages jurassiens et agriculture (J)

Le Massif du Jura est issu d'une longue histoire géologique. Les roches calcaires se sont formées durant l'ère Secondaire, entre - 170 Millions d'années et - 90 Millions d'années. Bien plus tard, la poussée des Alpes les a plissées, entre -11 Millions d'années et -3 Millions d'années. Enfin, l'érosion, liée aux glaciers passés, au gel, à l'eau et au vent, modèle progressivement le paysage.

Et l'Homme, par son agriculture et ses aménagements, apporte sa touche finale.

Crédit photo : CEN Franche-Comté / C.Laprand